



## NEWSFORMATION&PROFESSION 3/2010

29.09.2010

Cher lecteur, chère lectrice,

Voici le nouveau numéro de NEWSformation&profession. Cette newsletter est placée sous la responsabilité du service information-documentation du CSFO et diffuse des informations actuelles et importantes sur les professions, les formations, les perfectionnements et les institutions de formation. Elle s'adresse aux spécialistes de l'orientation professionnelle, ainsi qu'à toute personne intéressée. Elle paraît environ 9 fois par année, en même temps que les Swissdoc News.

Toutes les fiches INFOformation&profession sont disponibles sur [www.edudoc.ch](http://www.edudoc.ch) > Collections thématiques > INFObildung&beruf / INFOformation&profession.

Si vous souhaitez imprimer en une seule fois toutes les fiches INFOformation&profession qui paraissent dans un numéro de notre newsletter, il vous suffit de cliquer sur le premier document de la liste «INFOformation&profession du...», puis de procéder à l'impression.

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter: [info-docu@csfo.ch](mailto:info-docu@csfo.ch)

Meilleures salutations  
Information-documentation CSFO  
Béatrice Looney

### INFOformation&profession du 29.09.2010

- **Artisan/e du cuir et du textile CFC, en consultation**
- **Technologue du lait CFC, en consultation**
- **Vitrier/ière CFC, en consultation**
- **Art-thérapeute diplômé/e (DF), en consultation**
- **Chef/fe de projet systèmes de sécurité (BF), en consultation**
- **Spécialiste de la sécurité dans les institutions de santé et du social (BF), en consultation**
- **Construction de voies de communication (BF)**
- **Expert/e diplômé/e en conduite organisationnelle (DF)**

### Teinteur/euse de bois avec brevet fédéral, abrogation

L'Association suisse des maîtres de polissage sur bois, a décidé d'abroger au 31 décembre 2010 le règlement concernant l'examen professionnel de teinteur/euse de bois avec brevet fédéral du 28 octobre 1987. L'association professionnelle va se dissoudre en 2011. Aucune formation de remplacement n'est prévue. Les personnes intéressées devront acquérir des connaissances dans ce domaine sous forme de stage dans une entreprise.

### Gestionnaire du commerce de détail CFC, vente automobile

La nouvelle branche de formation et d'examen «Vente automobile» n'est pas autorisée. L'OFFT avait ouvert le 14 juin 2010 une procédure d'audition en vue de l'introduction d'une nouvelle branche de formation et d'examen «Vente automobile» pour les gestionnaires du commerce de détail. Etant donné le résultat de la procédure d'audition, l'OFFT constate que la nouvelle branche de formation et d'examen rencontre, pour le moment, trop peu d'acceptation et ne peut donc pas être autorisée (source: lettre de l'OFFT du 22.09.2010).